


## Avis de Prémption Safer avec révision de prix

Article L 143.3 et R 143.6 du Code Rural,

SIÈGE ADMINISTRATIF  
21 bis, rue Jeanne Maillotte  
CS 11296  
59014 Lille cedex  
Tél. : 03 20 57 93 07  
E-mail : contact@saferhdf.fr

S.A. au cap. de 1 307 072 €  
RCS B 927 220 475  
SIRET 927 220 475 00069  
APE 4299 Z

<p><b>Valant Attestation</b> d'affichage pendant une durée de 15 jours</p>	<p><b>Visa &amp; Cachet de la Mairie</b></p> 	<p>Date d'envoi par la SAFER 30/06/2021</p> <p>Date du jour d'affichage en MAIRIE 5 / JUL. 2021</p>
--	---	---

La SAFER Hauts-de-France informe qu'elle a exercé le **DROIT DE PREEMPTION** prévu par les articles L 143.1 et suivants du Code Rural sur les biens dont la référence est précisée ci-dessous :

- **Dossier** : n° AR 62 21 0321 01 -

**Cette préemption a pour objectifs :**

- Art. L143-2 CRPM : 2° La consolidation d'exploitations afin de permettre à celles-ci d'atteindre une dimension économique viable au regard des critères du schéma directeur régional des exploitations agricoles et l'amélioration de la répartition parcellaire des exploitations existantes, dans les conditions prévues à l'article L. 331-2 Art.
- L143-2 CRPM : 5° La lutte contre la spéculation foncière

**et répond aux motifs particuliers suivants :**

La parcelle en vente est une terre à labour libre d'occupation. L'acquéreur n'est pas agriculteur.

L'objectif de l'intervention de la SAFER est double :

1) La consolidation d'exploitation. Il y a une demande importante dans ce secteur.

-En 2018, un appel de candidature par la SAFER a recueilli 14 candidatures sur la commune voisine de BARASTRE (13 ha 53 a 70)

-En 2019, un appel de candidature par la SAFER a recueilli 16 candidatures sur les communes voisines de RIENCOURT-LEZ-BAPAUME et BAPAUME (9 ha 27 a 66)

-En 2017, un appel de candidature par la SAFER a recueilli 8 candidatures sur la commune voisine de BEAULENCOURT (1 ha 55 a 70)

D'autre part, la SAFER a la connaissance de deux exploitations disposant d'îlots d'exploitation à proximité, très inférieures à la dimension de viabilité économique des exploitations du Nord / Pas-de-Calais et nécessitant donc une consolidation, l'une ayant son siège d'exploitation à VILLERS-AU-FLOS et l'autre à BANCOURT. Cette possibilité n'exclut pas la rétrocession à d'autres candidats qui se manifesteraient lors de la publicité légale et dont la situation pourrait justifier une priorité d'attribution.

2) La lutte contre la spéculation foncière. Le prix est élevé pour une parcelle libre d'occupation dans ce secteur. A titre de comparaison, la SAFER a la connaissance des ventes suivantes :

Le 05/07/2019, la SAFER a acquis 9 ha 27 a 66 ca au prix de 157 702,20 € soit 17 000 € / ha sur la commune de Bapaume

Le 20/12/2019, la SAFER a rétrocédé 4 ha 85 a 18 a au prix de 87 350 € soit 18 003 € / ha sur la commune de Barastre

Commune de VILLERS-AU-FLOS Surface sur la commune : 43 a 17 ca

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Surface	NR
LE PRE DE LA CENSE	ZI	0007		43 a 17 ca	T

SERVICES DÉPARTEMENTAUX  
Aisne  
1, rue René Blondelle  
02007 Laon cedex  
Tél. : 03 23 22 51 41

Nord & Pas-de-Calais  
21 bis, rue Jeanne Maillotte  
CS 11296  
59014 Lille cedex  
Tél. : 03 20 57 93 07

Oise  
Maison de l'Agriculture  
rue Frère Gagne  
BP 463  
60021 Beauvais cedex  
Tél. : 03 44 11 44 42

Somme  
10, rue de l'île mystérieuse  
CS 30725  
80332 Longueau cedex  
Tél. : 03 22 33 86 81

Le Directeur général délégué

M. Hubert BOURGOIS

